MAIRIE de MOMMENHEIM

67670



图 03.88.51.62.05 Fax 03.88.51.52.34

E-mail: mairie@mommenheim.fr Site internet: www.mommenheim.fr

ARRETE MUNICIPAL N°35/2024

Arrêté d'acceptation de don

Le Maire de la Commune de MOMMENHEIM,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu la Délibération du Conseil municipal du 09 juin 2020 délégant au maire le pouvoir d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges, en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la lettre d'intention de M. Jean-Jacques René LAGEL né le 27 avril 1958 à Milana (99 Algérie), domicilié 38, route de Brumath à 67670 MOMMENHEIM par laquelle il atteste, en date du 30 juin 2024, faire don à la commune de biens qui ne sont grevés ni de charges ni de conditions et lui appartenant en pleine propriété;

Considérant qu'il y lieu, dans l'intérêt de la commune, d'accepter le don de M. Jean-Jacques LAGEL,

<u>ARRETE</u>

<u>Article 1</u> : la commune de Mommenheim accepte le don de M. Jean-Jacques LAGEL qui se compose des biens meubles suivants :

- armoire alsacienne ancienne, en bois massif teinté foncé avec son "chapeau de gendarme";
- commode alsacienne ancienne, en nover, avec cinq tiroirs ;
- deux chaises alsaciennes anciennes avec assise en tissu ;
- petite charrette ancienne à foin en bois avec ses quatre roues et sa barre de traction ;
- petite brouette en bois des années 1950 avec une roue aux rayons en fer ;
- faux avec son manche en bois ;
- deux drapeaux tricolores des années 1945/1950, montés sur une hampe en bois, couleurs défraîchies ;
- drapeau tricolore, plus récent, monté sur une hampe en bois peinte en bleu ;
- petit drap tricolore et deux ornements pour pointe de hampe de drapeau dont un marqué "RF";
- trois pots ou bidons à lait anciens avec leur couvercle et une mesure ou pichet à lait en aluminium :
- boîte ronde à ingrédients ou épices en aluminium avec son couvercle ;
- pierre ronde pour meule à aiguiser du début du 20ème siècle ;
- cafetière avec son couvercle émaillé, coloris beige avec motifs fleuris ;
- hachoir ancien avec deux poignées et une fourchette ancienne avec manche en bois ;
- bouteille de bière en verre de l'ancienne brasserie de Pfaffenhoffen ;
- bouteille en verre des années 1950 avec un motif de singe en relief ;
- lampe à huile complète avec un réservoir en verre et mèche ;
- petit buste en plâtre d'une alsacienne avec sa coiffe ;
- table demi-lune ;
- console Henri II avec sa plaque de marbre (ni fêlée, ni cassée) ;
- lustre en pâte de verre peinte, signé Muller (début du XXème siècle inspiré de l'École de Nancy);
- ensemble de trois petits ustensiles de cuisine (2 tamis et 1 poêle);
- lot de six verres anciens à vin d'alsace (5 de la maison Th. Cottin et 1 strié) ;
- deux poteries anciennes de Soufflenheim, dont un couvercle disparate ;

- un moulin à café des années 1950 ;
- un tonnelet, à accrocher sous la charrette en bois pour y mettre de l'eau destinée aux ouvriers agricoles ;
- deux vitraux de portes d'un buffet Henri II (décor tulipe) ;
- un cadre ovale ancien pour photographies ;
- un support mural présentoir d'assiettes ou d'autres objets ;
- objet décoratif réalisé avec une douille d'obus de 105 mm (période de la Libération) ;
- une chaise enfant en bois des années 1930 ;
- un missel romain ancien;
- un plat de cuisson rectangulaire ancien en terre cuite ;
- deux potelets de mobilier urbain à boulonner au sol (corps gris et tête blanche).
- Article 2 : Le don n'est assorti d'aucune charge, d'aucune condition, d'aucune contrepartie de la part de la commune.
- Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :
 - M. le Sous-Préfet de l'arrondissement Haguenau-Wissembourg,
 - M. Jean-Jacques LAGEL domicilié 38, route de Brumath à 67670 MOMMENHEIM.

Fait à MOMMENHEIM, le 9 juillet 2024.

Le Maire,

Francis WOL